(le français suit)

Important OMERS Update, November 2019

As you are probably aware, in October the OMERS Sponsors Corporation (SC) Board passed a series of dramatic by-law changes. CUPE Ontario launched a campaign to protect members' rights and OMERS plan members were able to successfully push back several of the changes. Unfortunately, many others were adopted.

With only a few weeks notice, workers and their Sponsor unions successfully mobilized to protect our right to freely appoint our Representatives to the OMERS SC Board, which makes decisions about critical pension benefits and contribution rates. We also protected our right to remove our Representatives on the OMERS SC Board, a key accountability mechanism to ensuring those we appoint are representative of our member's interests. This is an important victory for workers and their unions.

The OMERS SC Board, however, has passed significant changes to confidentiality that could negatively impact workers' and their unions' right to know critical information about our pension plan. We're very concerned that our representatives on the OMERS SC Board could now be prevented from sharing crucial information, like more potential governance changes, with us in the future.

There are other changes to the Co-Chair structure, to committee composition, and an introduction of term limits for Sponsors Representatives.

At this point CUPE Ontario still does not have access to actual text of the new bylaws, including these changes. Along with other unions, we've made a formal request for these which we expect to receive shortly. We will be fully analyzing all OMERS by-law changes and will share additional updates as we have them.

It is important to reiterate that this entire bylaw review process, coupled with last year's attempt to decrease benefits to workers by removing guaranteed indexing, leaves us with serious and substantial concerns about OMERS.

CUPE Ontario, representing nearly 125,000 active members in OMERS, will take all steps necessary to protect members' rights, preserve key benefits like indexing and move towards a more accountable and transparent OMERS.

Mise à jour importante au sujet d'OMERS, Novembre 2019

Comme vous le savez probablement, l'automne dernier le conseil d'administration de la Société de promotion d'OMERS a passé des changements spectaulaire aux règlements du régime de retraite.

À quelques semaines d'avis, les travailleurs et leurs syndicats promoteurs se sont mobilisés avec succès afin de protéger notre droit de nommer librement nos représentants au sein du conseil d'administration de la Société de promotion d'OMERS, conseil qui prend les décisions au sujet des avantages essentiels du régime et des taux de cotisation. Nous avons également protégé notre droit de retirer nos représentants au sein du conseil d'administration de la Société de promotion d'OMERS, un mécanisme d'imputabilité clé pour voir à ce que ceux que nous nommons sont des représentants des intérêts de nos membres. C'est une victoire importante pour les travailleurs et leurs syndicats.

Le conseil d'administration de la Société de promotion d'OMERS a cependant adopté des changements importants relatifs à la confidentialité qui pourraient avoir des conséquences négatives sur le droit des travailleurs et de leurs syndicats de connaître de l'information essentielle au sujet de leur régime de retraite. Nous sommes extrêmement préoccupés que nos représentants au sein du conseil d'administration de la Société de promotion d'OMERS pourraient maintenant se voir interdire de partager de l'information cruciale, comme d'autres changements possibles à la gouvernance, avec nous à l'avenir.

Il y a d'autres changements quant à la structure des coprésidents, à la composition des comités et à une introduction des durées limitées des mandats des représentants des promoteurs.

À ce moment-ci, le SCFP-Ontario n'a toujours pas au texte réel des nouveaux règlements, y compris ces changements. Avec d'autres syndicats, nous avons fait une demande officielle pour ces changements, que nous prévoyons recevoir sous peu. Nous analyserons en détail tous les changements aux règlements d'OMERS et nous vous transmettrons des mises à jour additionnelles au fur et à mesure.

Il est important de réitérer que tout ce processus d'examen des règlements, jumelé à la tentative de l'an dernier de diminuer les avantages pour les travailleurs en éliminant l'indexation garantie, nous laisse avec des préoccupations sérieuses et importantes au sujet d'OMERS.

Le SCFP-Ontario, qui représente près de 125 000 membres actifs qui cotisent à OMERS, prendra toutes les mesures nécessaires pour protéger les droits des membres, préserver les avantages clés comme l'indexation et aller vers un OMERS plus imputable et transparent.